

ABONNEMENT

Saumur	
Un an.	25 fr.
Six mois.	13
Trois mois.	7
Poste	
Un an.	30 fr.
Six mois.	16
Trois mois.	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne.	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 4 JUILLET

A LA CHAMBRE

Stance d'hier jeudi. — Défenseurs des fabricants de raisins secs, partisans des petits consommateurs et soutiens des viticulteurs se sont livrés un suprême combat.

La Chambre était cependant presque au complet, car elle pensait assister à la discussion de l'interpellation de M. Delafosse sur la situation des colons français en Tunisie, mais elle avait compté sans l'acharnement des orateurs qui ont défendu ou attaqué le projet de loi tendant à frapper d'un droit la fabrication des vins de raisins secs.

Les orateurs qui se sont succédé toutes les cinq minutes à la tribune pendant trois heures longues, longues, longues, ont développé leurs idées avec tant de talent que la question qui, au début, était assez claire, est devenue, selon l'expression de M. Floquet, tout à fait obscure.

Tandis que d'un côté un député criait que tout le monde était d'accord pour protéger le petit consommateur, d'un autre côté un autre député demandait d'un ton larmoyant des explications.

Où commence le fabricant, gémissait-il, où finit le fabricant ? Où commence le consommateur, où finit le consommateur ?

De nouveau les orateurs, voulant fournir des explications, remontent à la tribune et renouvellent leurs dissertations.

Les députés ahuris ne comprennent plus rien du tout et ne peuvent plus suivre la discussion, ils se frottent les yeux, mais la lumière ne vient pas.

Cependant, dans un élan de bonne volonté, ils votent les articles 40 et 41 du projet et recommencent la discussion de l'article premier qui, dans une précédente séance, avait été réservé.

Nouveaux discours, nouvelles adjurations des défenseurs du projet, nouvelles supplications des assaillants ; le discussion menace de devenir interminable ; plusieurs modifications sont proposées et retirées. Les gâchis augmentent, mais la Chambre croit travailler sérieusement.

M. Sarrien réclame le renvoi à la commission de l'article 4^{er} pour obtenir un texte net et précis. M. Jamais s'y oppose. M. Michou agit les bras. Les députés irrités frappent les couvercles de leurs pupitres. M. Floquet cherche à ramener le calme et prêche la conciliation. Finalement, la Chambre ordonne le renvoi de l'article à la commission par 278 voix contre 239.

Après ce vote, la Chambre a discuté l'interpellation de M. Delafosse.

L'orateur s'est fait l'écho des plaintes et des récriminations de nos malheureux colons en Tunisie. Il a montré leur situation s'aggravant chaque jour.

Que réclament les Français établis dans cette colonie ? Des routes, un meilleur régime douanier, des modifications au régime fiscal, une Banque d'Etat, quelques travaux publics.

Qu'à fait le gouvernement de la République ? Rien.

M. Delafosse a nettement indiqué qu'il fallait changer de manière d'agir et soutenir enfin nos colons qui ont fait de nombreux sacrifices en s'établissant en Tunisie.

M. Ribot répond à M. Delafosse. Il fait l'éloge de la colonisation française en Tunisie.

L'ordre est rétabli dans la Tunisie, dit l'orateur, et les finances sont prospères.

On va entreprendre de grands travaux en Tunisie, déjà beaucoup d'œuvres ont été accomplies.

Les colons se plaignent et sur certains points ils ont raison, mais bientôt ils auront du crédit et de grandes voies seront ouvertes.

Le projet douanier entre la France et la Tunisie sera un grand progrès.

Le ministre fait appel à l'union de tous les députés pour voter un ordre du jour en faveur de nos colons en Tunisie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

M. Le Veillé demande une enquête sur l'infériorité de notre marine signalée par M. Ger-ville-Réache.

La proposition est repoussée par 347 voix contre 48.

La Chambre reprend la discussion des raisins secs.

M. Jamais fait connaître que la commission propose pour l'article premier une rédaction portant que la taxe ne frappera que les raisins secs destinés aux fabricants et entrepositaires.

L'article premier est adopté, ainsi que l'ensemble de la loi.

INFORMATIONS

Un certain nombre de députés ont saisi la Chambre d'une proposition aux termes de laquelle, au lieu d'être laissée à l'approbation des juges, la conversion de séparation de corps en divorce au bout de trois ans sera de droit, si l'une des parties la demande. C'est donc une nouvelle modification à l'article 310 du Code civil.

On lit dans l'Eclair de Paris :

« Le plus grand crime des criminels, écrivait-on dernièrement, c'est de tenir dans nos préoccupations une place exagérée. » N'éprouvez-vous point quelque humiliation à penser qu'un misérable assassinat fait plus verser d'encre, encombre plus les journaux que les questions hautes et sereines dont dépend l'avenir de notre nation ? C'est un spectacle digne des plus mauvais temps de décadence, que cette foule dont la curiosité ne veut pour pâture qu'un peu de boue et de sang. Cette sorte de petit aventurier couronnant une vie dévoyée par un meurtre, promenant, comme l'ont fait tant d'autres, le cadavre dans une malle, traqué, vivant d'une existence vagabonde de premier rôle d'Ambigu, et qu'on ramène, las, épuisé, minable entre deux agents : voilà le héros dont un grand et généreux pays se toque. Depuis onze mois, et nous ne sommes pas au bout, ce qui importe à des millions

de gens, c'est de savoir où se cache un coupe-jarret, et quand il est pris, ce qu'il mange, ce qu'il dit, ce qu'il écrit ; s'il dort bien, si ses coliques l'ont quitté... »

ÉLECTIONS A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

M. Le Dentu, chirurgien de l'hôpital Beaujon, professeur agrégé, a été élu professeur de clinique chirurgicale.

M. Tillaux, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, professeur agrégé, a été nommé professeur de la chaire de médecine opératoire.

Ces deux nominations seront très favorablement accueillies par le public médical.

M. Le Dentu a l'heureuse fortune de passer d'emblée dans une des chaires de clinique, au lieu de faire un stage comme professeur à l'École.

Déjà la nomination de Nélaton, c'est la première fois que la Faculté de médecine désigne un agrégé pour prendre la place d'un professeur de clinique.

D'après les renseignements officiels, le choléra est en décroissance en Espagne.

L'ATTAQUE DE TOULON

Les autorités militaires, la police et la gendarmerie ont procédé concurremment à une enquête au sujet de la tentative criminelle dirigée contre une sentinelle de la poudrière du Centre.

L'enquête n'a pas abouti.

Le factionnaire nommé Culuni, originaire de la Corse, n'a pu fournir que des renseignements imparfaits.

Il a vu un seul homme posté sur un rocher, qui tira sur lui après lui avoir crié : « Pose ton arme ! »

L'inconnu avait la voix claire et possédait un accent.

Comme, dans la journée, un groupe d'officiers de l'École de Fontainebleau avait visité les environs de la poudrière, la sentinelle crut d'abord qu'on la mettait à l'épreuve, lorsque la balle siffla à ses oreilles. Le projectile, enlevé de la guérite, est déposé chez le général de brigade.

L'Estafette nous apprend que M. Rougé, maréchal des logis de gendarmerie à La Ferté, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. MM. Finot, gendarme à Bourbonne, et Marchal, gendarme à Varennes, ont reçu la médaille militaire.

Ces gendarmes ont pris part aux récentes affaires de Vicq.

Voilà des décorations que peu de militaires envieront.

On mande de Nancy, 3 juillet :

« Un jeune prêtre, ordonné le 15 du mois dernier, avait fait des démarches à l'ambassade allemande à Paris, pour obtenir le visa du passeport, afin d'aller dire sa première messe dans sa famille, à Longeville, près Metz.

» Sa demande fut rejetée.

» Il eut l'idée alors de s'adresser à l'impératrice Victoria-Augusta, qui lui envoya par

dépêche une autorisation de séjour en Lorraine, d'une durée de trois jours, qu'il s'est empressé de mettre à profit. »

La statue de l'amiral Courbet

C'est le 17 août prochain qu'Abbeville verra se dresser, sur sa place principale, la statue de l'amiral Courbet, son glorieux enfant.

Le monument est dû à une souscription close le 17 novembre 1885 et atteignant 150,000 fr.

Le ministre de la marine a donné pour le monument trois canons de bronze conquis sur les Chinois.

L'exécution de cette œuvre de la reconnaissance nationale a été confiée à MM. Antonin Mercié et Falguière. En même temps, une commission artistique était nommée. Elle se compose de MM. l'amiral de Dompierre-d'Hornoy, Jules Simon, amiral Jurien de la Gravière, Edouard Hervé et Arthur Meyer.

Le monument est prêt d'être terminé ; le piédestal, œuvre de M. Mercié, est déjà dressé sur la place d'Abbeville ; sur la proue d'un vaisseau de guerre, au milieu des terribles engins que la guerre maritime moderne met en œuvre, une femme est assise dans l'attitude que donne la conscience d'une force assurée et tranquille : c'est la France ; une autre femme se dirige vers elle et monte sur le navire, c'est le Tonkin, qui va prendre place à côté des nations civilisées.

L'autre partie de l'œuvre sera mise en place prochainement et couronnera dignement ce magnifique piédestal. M. Falguière a représenté son héros debout, les yeux fixés sur la Victoire et la dominant de la taille et du regard ; la Victoire, le doigt tendu vers la mer, lui montre le chemin qui mène à l'immortalité.

L'inauguration de la statue aura lieu le 17 août et sera l'occasion de grandes fêtes que prépare la municipalité abbeilloise. Le 15, sera ouvert un concours de sociétés chorales et d'orphéons.

Le lendemain 16, auront lieu des exercices de tir et de gymnastique et d'autres sports.

Le 17, l'amiral de Dompierre-d'Hornoy remettra le monument au maire de la ville.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 juillet 1890.

On finit de 23 centimes plus bas qu'hier pour le 3 0/0 à 91.07 et de 10 centimes à 106.55 pour le 4 1/2 0/0.

Le Crédit Foncier progresse encore à 4,260. La Banque de Paris également à 842. La Banque d'Escompte s'inscrit à 525. Le Crédit Lyonnais à 743. La Société Générale à 480. Les Dépôts et Comptes Courants à 600. La Banque Nationale du Brésil s'avance à 605, demandée.

L'achèvement des travaux du Canal de Corinthe à la suite d'un rapport officiel dressé, sur la demande du gouvernement grec, par M. Quellenc, ingénieur en chef de la mission gouvernementale française à Athènes, est assuré d'une manière absolue par des entrepreneurs compétents et solvables. Une banque de premier ordre, la Banque Générale de Grèce, dont les actions sont cotées 4,000 fr., garantit leurs engagements, et la Banque Privilegiée d'Épirote-Thessalie, pendant toute la période de construction, garantit le service des obligations émises

samedi prochain. En vertu d'un droit de première hypothèque qui leur est spécialement affecté, 1,446,000 fr. seront prélevés en premier lieu et avant toute autre répartition sur le produit du canal. Aucun titre n'est mieux gagé. Il ressort à 435 fr. net à verser, dont 50 fr. en souscrivant et le solde en trois versements, le dernier à la date du 15 janvier 1891, rapportant 30 fr. par an, payables par semestre, jouissance du 15 juillet prochain. Ces obligations constituent un placement hypothécaire de plus de 6 0/0, sans compter la prime d'amortissement.

Les obligations du chemin de fer de Puerto-Santa-Maria à San-Lucar de Barrameda émises le 8 courant ont pour garanties : la première hypothèque sur la ligne entière et surtout le matériel fixe et roulant. Au prix de 462.50, c'est un placement à 5.43 0/0.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE De 1890

Le 21 Juillet prochain s'ouvrira au Palais de l'Industrie la deuxième Exposition internationale organisée par la Société des Sciences et des Arts Industriels. De nombreuses et importantes adhésions ont déjà été recueillies et les organisateurs se sont assurés le concours de toutes les hautes personnalités des arts, de la science et de l'industrie.

L'Exposition qui va s'ouvrir promet donc d'être encore plus brillante que celle de 1886.

On retrouvera au Palais des Champs-Élysées les produits de nos Industries d'Art français, à côté de ceux de plusieurs pays étrangers, notamment de la Belgique, de la Russie, de la Suisse et de l'Italie.

Ajoutons que les visiteurs de l'Exposition internationale entendront chaque jour un concert que dirigera M. Mayeur, de l'Opéra, chargé de l'organisation des fêtes.

NOUVELLES MILITAIRES

L'ESCADRE A BREST

L'escadre de la Méditerranée est arrivée à Brest mercredi soir à 6 heures. Une foule énorme était sur les quais.

L'amiral Duperré est allé rendre visite au préfet maritime de Brest, amiral Zédé, avec tout l'état-major de l'escadre. Grande sensation à Brest où l'escadre est bien accueillie. Il y a eu grand dîner à la préfecture maritime.

Le ministre de la guerre a décidé que, malgré la nouvelle loi sur le service d'état-major, il ne serait tout d'abord mis qu'un petit nombre d'officiers brevetés hors cadre.

Pour la promotion du 14 juillet, l'infanterie fournira à nouveau 4 colonels, 7 chefs de bataillon et pas de lieutenant-colonel au service d'état-major.

Le décret de nomination des officiers d'infanterie comprendra 12 colonels, 14 lieutenants-colonels, 32 commandants, 63 capitaines et 80 lieutenants.

M. le général Billot a commencé à visiter en détail les 1^{er} et 2^e corps.

Le directeur des grandes manœuvres tient à voir les troupes en garnison avant de les présenter aux missions étrangères.

LE SALUT MILITAIRE

A diverses reprises, de regrettables conflits se sont produits dans plusieurs garnisons par suite du défaut d'entente entre les autorités au sujet du salut final à effectuer par le commandant des troupes et à rendre, après la revue, par les fonctionnaires groupés dans la tribune officielle.

Il y a eu des chefs militaires qui, pendant le défilé, affectaient de ne pas se placer près de la tribune réservée aux autorités ; par contre, les fonctionnaires n'ont pas toujours imité le chef de l'Etat qui se tient debout pendant le défilé. M. Carnot s'incline toujours au passage des drapeaux.

Des froissements résultent aussi du mode d'invitation aux revues. Ici, c'est le général ; ailleurs, c'est le préfet qui les adresse ; dans le chef-lieu voisin, le maire, faisant construire la tribune, prétend organiser seul la réception.

Les officiers supérieurs saluent de l'épée le commandant des troupes ; au passage devant les autorités de certaines villes de province, l'usage s'est établi de rendre le même hommage, toutes les fois que la tribune officielle ne contient pas de dames. On ne biaise du reste, avec le règlement sur les honneurs, que lorsque le commandant des troupes se place, non en face, mais à la droite, et sur la même ligne que les autorités civiles.

Le ministre de la guerre est, cette année, président du Conseil ; il dispose de l'autorité générale pour régler uniformément, d'accord avec le ministre de l'intérieur, la participation des autorités civiles à la revue du 14 juillet.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les courses de Verrie, qui vont avoir lieu dimanche prochain, promettent d'être très brillantes. Les engagements sont terminés, et le programme va être mis en vente demain samedi. Comme on pourra s'en rendre compte, les écuries les mieux cotées seront représentées, et le nombre des engagements, plus grand que les années précédentes, ne peut être que très favorable pour assurer le succès de cette journée.

— Fièrement cocasse ! répliqua le passager en se frottant les reins au souvenir de certaine cocasserie.

Ces observations à haute voix provoquèrent les questions de quelques assistants. Alors le batelier et le marchand de moutons racontèrent comment, au passage de l'Ain, un câble s'étant rompu, le bateau et tous ceux qu'il contenait avaient été sauvés par la vigueur et la présence d'esprit du docteur Jean : comment, d'autre part, le petit Deluzy, étant tombé à l'eau avec son cheval, le valet du docteur... un malin !... avait piqué une tête pour les empêcher et avait rapporté l'enfant... ainsi que le cheval, ce qui semblait plus difficile à croire.

L'accident arrivé au bac était connu sur le champ de foire ; lorsqu'on apprit que le docteur et son pître étaient les héros de cette aventure, la sympathie qu'ils inspiraient s'en accrût considérablement. Tout le monde voulait les voir, et, pour les voir, on achetait.

— Tenez, s'écria le passager en étendant le bras vers le charlatan, les braves chrétiens qui étaient sur mon bateau savent qu'il a eu l'épaule cassée... Eh ! bien, le voilà tranquille comme Baptiste dans son habit noir. Je parie qu'il se sera guéri avec une de ses boîtes !... Ma foi !

Aussi nous pensons voir aux courses de Verrie une réunion exceptionnelle de sportsmen, non seulement de Saumur, mais encore de toutes les villes qui nous environnent ; car on sait, dans le monde du sport, que les courses de Verrie-Saumur sont des plus belles de la région.

Courses de Verrie-Saumur

DIMANCHE 6 JUILLET 1890

Prix des Bruyères (course de haies, handicap). — 1,000 fr., offerts par la Société des courses de Verrie-Saumur, pour tous chevaux. Entrée : 100 fr., forfait 25 fr., la moitié des entrées au second. — Distance : 2,500 mètres.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France, steeple-chase (4^e série). — 2,600 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas jusqu'au moment de la course gagné une somme de 15,000 fr. en un ou plusieurs steeple-chases, ni deux prix de 4^e série, ni un prix d'une série supérieure. — Entrée : 150 fr., forfait 25 fr. Au second 600 fr. sur le prix, le troisième retire son entrée. — Distance : 3,000 mètres environ.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France, cross-country steeple-chase handicap, gentlemen. — 2,500 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Au second 500 fr. sur le prix. — Entrée : 100 fr., moitié forfait. — Distance : 4,000 mètres environ.

Prix du Cercle Saint-Hubert, grand steeple-chase (handicap). — 1,500 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. — Entrée : 100 fr., forfait 25 fr. Les entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. — Distance : 4,000 mètres environ.

Prix de l'École de cavalerie, steeple-chase militaire (1^{re} série). — Un objet d'art, de la valeur de 900 fr., au premier, au second un objet d'art de la valeur de 300 fr., offert par M^{me} Baillou de la Brosse, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chases militaires. — Distance : 3,000 mètres.

Lundi 9 juillet, RALLYE-PAPER à Vernantes.

Les cartes des souscripteurs aux courses de Verrie-Saumur donneront droit à l'entrée au Rallye-Paper de Vernantes.

Mardi 8 juillet, TIR AUX PIGEONS.

THÉÂTRE DE SAUMUR. — *Tournée Julien Deschamps*. — On annonce pour prochainement, au théâtre de Saumur, une seule représentation de *Tout feu tout flamme*, comédie-bouffe en 3 actes, le dernier succès du théâtre des Variétés. Cette pièce est de M. le vicomte de Saint-Genies, connu sous le nom de Richard O'Monroy et de Pompon, car il est à la fois sérieux, chroniqueur, romancier et auteur dramatique. Entre temps, il trouve le moyen d'être officier d'état-major.

Je vais en acheter une pour le cas où, tôt ou tard, je me casserais quelque chose.

Et il compta dans sa main vingt sous, produit de sa dernière recette.

— Sacrebleu ! j'en veux acheter aussi, dit le marchand de moutons en cherchant sa bourse de peau ; peut-être cela préservera-t-il mes bêtes de la clavelée.

Le docteur Jean et son pître se multipliaient pour distribuer les petites boîtes aux nombreux demandeurs et pour en recevoir le prix.

Le docteur, toutefois, ne tarda pas à donner des signes de préoccupation. Une élégante demoiselle et un enfant bien mis s'étaient arrêtés à une vingtaine de pas de la voiture : c'étaient Joséphine Jolivet et Léon. Joséphine n'avait pu résister aux sollicitations du petit bonhomme qui voulait visiter les curiosités de la foire ; elle venait d'arriver dans un léger cabriolet, qu'elle avait laissé à l'entrée de la ville, sous la garde d'un domestique. La tante et le neveu, ayant reconnu leurs anciens hôtes dans le charlatan et son valet, s'étaient approchés pour les examiner.

Léon désirait se mêler à la foule et tirait Léon Joséphine, qui, plus timide et plus réservée, retenait de toutes ses forces le petit mutin.

MORT DE M. DE CORDOSE

On lit dans la *Dépêche* de Tours :

« Une pénible nouvelle. — Nous apprenons la mort subite, au Poulignen, où il était allé passer une saison balnéaire, de M. de Cordose, ancien conseiller municipal de Saumur.

» M. de Cordose en pêchant des moules, les pieds dans l'eau, a été frappé d'une congestion cérébrale à laquelle il a succombé instantanément. Il était âgé de 74 ans.

» Membre de la Société l'Alsace-Lorraine et de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, M. de Cordose était un patriote et un ardent républicain. Sa mort cause de profonds et légitimes regrets.

» Nous adressons à la famille de cet honorable homme de bien, tous nos sentiments de condoléance. »

PREDICTIONS DE M. GAULIER

M. Gaulier, de Durtal, adresse au *Journal de Maine-et-Loire* la physionomie du temps pour les six derniers mois de l'année.

Du 2 au 8 juillet, température orageuse et les vents au sud-est, grands orages sur bien des zones, surtout dans l'est ; grêle sur bien des contrées.

Du 9 au 16, vents de sud-est ; même température que dans la période précédente, cependant moins orageuse.

Du 17 au 24, même direction des vents, par conséquent même température que pendant la période précédente ; temps orageux vers le 23 et le 24.

Du 25 au 31, orages et pluies selon les altitudes ; vents à l'ouest et au nord-ouest ; à la fin de cette période, beau temps.

Du 1^{er} au 6 août, vent au nord, temps sec, beau temps, mais très chaud et orageux à la fin de cette période.

Du 7 au 14, vents au sud-est, grande chaleur et orages ; atmosphère surchargée d'électricité.

Du 15 au 22, même température et les vents toujours au sud.

Du 23 au 29, vents au nord-ouest, beau temps et moins chaud que dans les périodes précédentes.

Du 30 août au 5 septembre, temps sec et les vents au nord ; beau temps mais variable et même orageux à la fin de cette période.

Du 6 au 13, vents au nord-est, beau temps et très sec.

Du 14 au 20, vents au sud avec orages, surtout dans l'est et le midi.

Du 21 au 27, même température que la précédente : pluies et vents forts du sud-ouest avec orages sur certaines zones.

Du 28 septembre au 4 octobre, vents du nord-ouest, beau temps.

Du 5 au 12 octobre, continuation de la tem-

LE CHARLATAN

PAR ÉLIE BERTHET

Une circonstance ne tarda pas à porter au comble la faveur du public. Parmi les gens qui formaient des rangs épais autour de la voiture, se trouvaient le passager du bac, qui n'avait pu résister au désir de venir voir un moment la fête, et plusieurs personnes qui avaient failli périr dans la rivière.

— Eh ! mais, s'écria tout à coup le passager en désignant le docteur Jean, ce beau monsieur-là n'est-il pas celui qui nous a sauvé la vie il y a deux jours ?... Oui, c'est lui... je reconnais sa barbe... Ah ! ça, ce n'est donc pas un pacha américain et... et... muet, comme disait l'autre ?

— Et celui qui a une crinière rousse, ajouta un marchand de moutons en désignant le pître, n'est-ce pas l'autre, qui a tiré le petit de M. Deluzy du fin fond de l'eau ?... Oui, c'est lui ! je reconnais son nez... un fier lapin... et bien cocasse !

La vue de ce docteur Jean, qu'elle rencontrait dans des circonstances si peu ordinaires, semblait éveiller en elle certains souvenirs. Maintenant qu'elle pouvait se livrer sans gêne à un examen attentif, elle faisait des rapprochements et son visage pâle prenait l'expression d'une véritable anxiété.

C'était cette observation ardente et soutenue qui causait le malaise du docteur Jean. Vainement essayait-il d'y échapper, en se baissant pour causer avec ses pratiques, en se tournant à droite et à gauche ; il sentait toujours les yeux de la jeune fille attachés sur lui. Enfin il eut un motif pour se retirer ; le grand coffre et les cassettes étaient vides. Les boîtes de toutes couleurs étaient vendues, et il fallait retourner à l'auberge afin de s'approvisionner de nouveau. au moyen d'un fourgon qui suivait le docteur dans ses voyages.

Le charlatan annonça le fait aux demandeurs et promit de revenir le lendemain.

— A demain donc ! s'écria le pître d'une voix retentissante ; plus rien dans les mains, mais beaucoup dans les poches !... Ceux qui sont malades à en mourir sont priés d'attendre à demain. Ensuite, vous savez ! s'ils meurent avec mes boîtes, je m'en moque... demain on

température précédente et vents dans la même direction.

Du 13 au 20, temps humide et froid avec gelées sur certaines zones et les vents dans la partie nord-ouest.

Du 21 au 26, temps très pluvieux et le baromètre très bas; vents violents de sud-ouest avec tendance à tourner au nord à la fin de cette période.

Du 27 octobre au 3 novembre, beau temps et les vents au nord avec gelées.

Du 4 au 11 novembre, température froide, avec gelées et les vents au nord-est.

Du 12 au 18, même temps que dans la période précédente, baromètre très haut et toujours les vents au nord-est.

Du 19 au 25, même température que dans les périodes précédentes, mais les vents tournant à l'ouest à la fin de cette période.

Du 26 novembre au 3 décembre, vents à l'ouest et au nord-ouest, temps variable et même très pluvieux, selon les altitudes.

Du 4 au 11, température froide avec gelées, vents au nord-est.

Du 12 au 17, température excessivement froide; grandes gelées et le thermomètre descendant à 12 degrés au-dessous de zéro.

Du 18 au 25, vents du sud-est avec neiges, selon les altitudes.

Du 26 au 31, temps très froid et les vents au nord-est.

Cette année sera variée par des temps parfois très secs et des grandes chaleurs avec orages violents sur certaines zones; l'hiver sera rigoureux. Je ne parle pas de janvier et février, ne voulant pas anticiper sur l'année 1891.

Ce 30 mars 1890.

A. GAULIER.

BULLETIN ASTRONOMIQUE

Pour Juillet 1890

Le Soleil. — Continuation de l'absence des taches solaires en juin. Notre majestueux grand astre en serait-il donc à cette période de calme relatif où les volcans ne rejetteraient plus de scories assez volumineuses pour l'obscurcir, même momentanément?

La Lune. — Après l'irrespectueuse malice qu'elle nous a faite le 17 juin en venant s'interposer entre la Terre et le Soleil, la blanche Phœbé a continué sa course folle autour de nous, soulevant sur son chemin, non des flots de poussière, comme les chars dans nos tragédies, mais bien les flots liquides de nos mers, profondément remués par l'attraction de la pâle voyageuse.

La Terre. — Etait hier, 3 juillet, à sa plus grande distance du Soleil, quelque chose comme 151 millions de kilomètres. Va s'en rapprochant ensuite, assez lentement d'abord.

Mercur. — Difficilement visible le matin.

Vénus. — Se rapprochant toujours de nous, elle s'avance aussi de plus en plus de la ligne de conjonction où, noyée dans les flots de lu-

mière du Soleil, nous la perdrons de vue. D'ici là, de plus en plus brillante, le soir, dans le Nord-Ouest, sous sa forme de croissant mince et allongé.

Mars. — On sait que cette planète est arrivée cette année à l'une de ses plus petites distances de la Terre. Aussi les astronomes sont-ils tout à cette observation, qui va peut-être enfin nous fixer sur la nature des doubles rainures sombres qu'on prend volontiers pour des canaux. Sans lunette, nous la voyons briller d'un vif éclat rouge, le soir, dans le Sud-Est, en avant du bel éventail que forme le groupe du *Scorpion*. Après avoir rétrogradé jusque-là, nous la voyons revenir rapidement à sa marche directe, et rentrer dans le *Scorpion*, qu'elle traversera.

Jupiter. — Ceux qui s'attardent le soir peuvent déjà le voir vers l'Orient, brillant superbe au milieu des petites étoiles du *Capricorne*.

Saturne:

Encore quelques soirs et Saturne à son tour
Ira dans le flot bleu se cacher jusqu'au jour;
Alors, adieu Saturne, ô terre des merveilles!
Tu n'embelliras plus nos studieuses veilles,
Et...

Et ceux qui n'aiment pas la poésie ne me comprendraient pas. J. QUÉLIN.

LA REVACCINATION. — Il est question, paraît-il, de faire procéder incessamment à la revaccination générale de la population des écoles de tous les départements à l'aide du vaccin de génisse, la vaccination de bras à bras pratiquée jusqu'ici dans la plupart des localités de province n'offrant pas une sécurité suffisante.

PRÉFETS, A VOS POSTES!

En prévision de la fête dite nationale du 14 juillet, le ministre de l'Intérieur a invité tous les préfets, sans exception, à ne pas s'absenter de leur chef-lieu de département à partir du 1^{er} juillet.

UN CONCOURS INTÉRESSANT

Le ministre de l'agriculture a décidé qu'un crédit serait consacré, cette année, à l'organisation d'un concours et à la distribution de prix aux fabricants et inventeurs d'instruments spéciaux applicables au traitement des maladies cryptogamiques de la vigne.

LA SARDINE. — Bonne nouvelle pour les ménagères.

La sardine abonde cette année. Cent bateaux pêcheurs sont entrés dans le port de La Rochelle et ont vendu, sur les quais, plus de 400,000 poissons, au prix de cinq à huit francs le mille.

ANGERS. — Le 1^{er} juillet, vers 5 heures du soir, un homme s'est jeté du pont de la Basse-Chaine, dans la Maine.

Plusieurs personnes allèrent aussitôt à son secours dans des bateaux, mais ils ne purent arriver à temps; l'homme avait disparu sous l'eau, et les recherches furent inutiles.

TOURS. — M. le général Villain, commandant en chef le 9^e corps d'armée, est rentré de Châteauroux hier à 3 heures.

Une inspection générale de la garnison de Tours aura lieu la semaine prochaine.

Les retraites en musique du samedi vont probablement être rétablies.

POITIERS. — *Fausse alerte.* — Dans la soirée de mercredi, une lampe à pétrole, placée dans la montre du magasin de M. de Saunière, marchand de papiers peints, rue des Trois-Piliers, s'étant renversée, le pétrole s'enflamma et projeta une certaine lueur.

Il n'y a eu aucun dégât; ce qui n'a pas empêché les pompiers de sonner la générale et de jeter consciencieusement l'alarme dans tous les quartiers de la ville à propos d'un incendie qui n'existait pas.

L'HARMONIE DE CHATELLERAULT

Lundi soir, vers 5 heures, au Mans, l'Harmonie de Châtellerault, qui était venue participer au concours musical, a déposé au pied du monument de l'Armée de la Loire, place de la République, une magnifique couronne portant cette inscription: *Harmonie de Châtellerault.*

Les Sociétés musicales qui se trouvaient dans le voisinage se sont associées à leurs camarades et ont organisé ainsi une imposante manifestation.

UNE ROSIÈRE A BREST.

Le 25 juin, à l'Hôtel de Ville, en présence du Conseil municipal réuni, le maire a procédé pour la première fois au couronnement de la rosière, conformément aux dispositions testamentaires de feu M. Guilhem, qui a institué à cet effet un legs bisannuel de 600 fr. La rosière brestoïse est une tailleuse, âgée de 21 ans, nommée Marie Roscongar.

Après la cérémonie, M^{lle} Roscongar a été invitée, suivant les prescriptions du testament de M. Guilhem, à se rendre immédiatement au cimetière et à déposer une fleur sur la tombe de M. Guilhem (Jean-Pierre-Ollivier), père du donateur, et à dire une prière pour lui et son fils, le donateur.

LA VELOUTINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau; elle est adhérente et invisible et donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles. CH. FAY, inventeur, 9, rue de la Paix, Paris. Se méfier des imitations et contrefaçons.

Joséphine demeurait toute rêveuse à la place.

— C'est lui! pensait-elle; je n'en saurais douter à cette heure. Comment se peut-il...

— Eh! Mademoiselle, demanda une voix douce à son côté, il me semble que vous connaissez ces gens-là?

Joséphine se retourna brusquement et se trouva en présence de Blaisot.

Le teneur de livres, avec sa canne sous le bras, avec sa grande redingote, avec son chapeau à larges bords par dessous lequel brillaient ses lunettes bleues, avait l'air de faire sa tournée à la foire, comme les bons bourgeois du pays.

Joséphine eut un mouvement bien marqué de répulsion; néanmoins, elle répondit avec tranquillité:

— Tiens! c'est vous, Monsieur Blaisot? Il est impossible que vous n'avez pas, comme moi, reconnu nos hôtes de la Forge.

— Ils sont faciles à reconnaître et vous ne pouviez, en effet, vous dispenser... Ainsi, en définitive, ces hommes qu'on a reçus comme des princes, n'étaient rien de plus qu'un charlatan et son valet?

— Vous le voyez bien... mais, parlon! je

Quelques sages avis

A cette époque de l'année on éprouve maux de tête, étourdissements, la digestion se fait mal, on est congestionné. Ne mettez aucun retard, ayez recours aux **Pilules Gicquel**: elles agiront comme un laxatif doux et efficace; elles chasseront les humeurs, la bile et les glaires et vous préserveront ainsi de bien des maladies. Très efficaces aussi contre la paralysie, l'hydropisie, les maladies du cœur, du foie, la jaunisse. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les **Pilules Gicquel**, à 1 fr. 50 la boîte.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé, dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épicerie; COMMON, épicerie, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Eau-de-vie blanche pour fruits, préparée avec des alcools extra fins, conservant aux fruits toute la saveur et donnant une liqueur délicieuse.

Marmande... 4 fr. 50 le litre.
Montpellier... 4 fr. 75 —
Armagnac... 2 fr. —

Verre compris.

Demandez

LE PARFAIT GUIGNOLET

2 fr. 40 le litre et 2 fr. 25 par 6 litres.

PAR: GODET, propriétaire-gérant.

les ressuscitera!

Des éclats de rire accueillirent cette plaisanterie un peu lugubre, et la foule commença à se disperser.

— Partons! dit le docteur à son monde.

Mais il y avait encore quelques préparatifs à faire, de l'ordre à mettre dans les bagages, si bien qu'avant que la voiture se fût ébranlée, Joséphine, entraînée par Léon, se trouva près de la portière. Le docteur Jean ne pouvait feindre de ne pas la voir, et la salua d'un air contraint.

— Il y a des incognitos bien difficiles à garder, dit Joséphine en souriant, surtout envers ceux à qui l'on a rendu des services...

— Ces services, répliqua le docteur non sans quelque impatience, on agirait sagement de les oublier. Il existe entre certaines conditions de telles distances... Je vous disais bien, mademoiselle, que mon nom n'était ni brillant, ni recommandable, et peut-être eût-il été plus généreux de ne pas chercher à l'apprendre.

— Le hasard a tout fait, Monsieur, répliqua Joséphine un peu piquée, et puis, Léon qui a reconnu ses sauveurs...

— Monsieur, dit le petit bonhomme, s'apercevant qu'on s'occupait de lui, veux-tu me

prendre dans ta belle voiture?... Et mon ami Robillard, comme le voilà joliment habillé!... Dis donc, Robillard, laisse-moi monter sur ton dos, comme l'autre jour?

— J'ai un lombago! répondit Robillard.

Joséphine et le charlatan restaient en face l'un de l'autre.

Le docteur se montrait de plus en plus troublé; Mlle Jolivet n'osait faire des questions qui semblaient lui venir aux lèvres.

— Je vous le répète, Mademoiselle, reprit le docteur, il nous faut oublier l'un et l'autre le hasard qui nous a rapprochés; il ne saurait y avoir rien de commun entre une riche, pure et noble demoiselle telle que vous, et... un homme de ma profession... Adieu donc!... Ne cherchez plus à revoir le pauvre docteur Jean.

Il avait prononcé ces dernières paroles avec un accent de profonde tristesse et, en dépit de lui-même, ses yeux se remplissaient de larmes.

— Le docteur Jean! répéta Joséphine en baissant la voix; Monsieur le docteur, n'avez-vous jamais porté un autre nom?

— Jamais! répliqua le charlatan d'un ton ferme, jamais!

Il salua de la main et la voiture se perdit au milieu de la foule.

me sens lasse, et je vais retourner au château... Bonne promenade, Monsieur Blaisot.

Et elle s'éloigna, traînant par la main Léon, qui demandait avec instances qu'on le conduisit au cirque Franconi et à « la femme à deux têtes. »

Blaisot suivit du regard Mlle Jolivet, et ses yeux pétillaient comme ceux d'une vipère derrière ses lunettes.

— Toujours le même mépris pour moi! murmura-t-il; je ne suis cependant pas si vieux et si repoussant!... Quant aux autres, il n'y a décidément pas grand'chose à craindre... N'importe! on ne saurait prendre trop de précautions... Voyons encore.

Et il se dirigea, d'un air d'indolence, vers l'auberge de la Croix-d'Argent, où le charlatan et son monde étaient descendus.

(A suivre.)

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

